

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 31 JANVIER 2019**

**Délibération**  
n° 2019.01.06.B

**Travaux de déstaging  
des effluents de la  
station d'épuration de  
Frégeneuil - Avenant  
n° 2**

**LE TRENTE ET UN JANVIER DEUX MILLE DIX NEUF à 16h30**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **25 janvier 2019**

**Secrétaire de séance** : Anne-Marie BERNAZEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Excusé(s)** :

Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER 2019**

**DELIBERATION  
N° 2019.01.006.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : **Monsieur COURARI**

**TRAVAUX DE DELESTAGE DES EFFLUENTS DE LA STATION D'EPURATION DE  
FREGENEUIL - AVENANT N° 2**

Par délibération n°2B en date du 2 février 2017, le bureau communautaire a approuvé le lancement de la procédure concernant les travaux de délestage des effluents de la station d'épuration de Frégeneuil.

La commission d'appel d'offres du 18 janvier 2018 a attribué le lot n° 1 « pompage » au groupement OPURE (mandataire), SMBA VIGIER (co-traitant Génie civil) – ZA La Séguinie – 24480 LE BUISSON DE CADOUIN, pour un montant total de 2 182 516,00 € HT décomposé de la manière suivante :

- Tranche ferme : 2 088 516,00 € HT
- Tranche optionnelle : 4 800,00 € HT
- Variante 1 : 36 200,00 € HT
- Variante 2 : 39 800,00 € HT
- Variante 3 : 13 200,00 € HT

La tranche optionnelle n'est pas encore affermie, le montant total du marché est donc de 2 177 716,00 € HT.

Le lot 1 « Pompage » est un marché simple à prix global et forfaitaire.

Par délibération n°113B en date du 8 novembre 2019, le bureau communautaire a approuvé un avenant n°1 ayant pour objet le remplacement de l'indice 281000 par l'indice 010534707. Cet avenant n'a eu aucune incidence financière.

Le présent avenant a pour objet la reprise des bétons existants et leur protection par la mise en place d'une résine anti H2S afin de pérenniser l'ouvrage de SOCHAC. En effet, il a été constaté lors du nettoyage de la bache avec l'entreprise que l'état superficiel du béton était moyen. De plus, une reprise du radier pour obtenir une forme de pente correcte et mettre en place les nouvelles pompes, est nécessaire.

Le délai des travaux est augmenté de 5 semaines.

Le montant de ces travaux en plus-value est de 29 020,83 € HT.

Conformément à l'article 140 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il convient pour le calcul des modifications de tenir compte de la mise en œuvre de la clause de variation des prix. Par conséquent, il convient de ramener le devis établi par l'entreprise au mois Mo afin d'établir ce calcul.

Ainsi, le montant du devis, ramené au mois Mo (août 2017) pour les nouveaux prix est de 28 441,70 € HT. Le calcul des révisions conformément à l'article 4. « Variation des prix » du CCAP du marché s'appliquera donc sur le montant suivant : 28 441,70 € HT

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 2 177 716,00 € HT à 2 206 157,70 € HT ce qui représente une augmentation de 1,31 %.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** un avenant n°2 au marché relatif aux travaux de délestage des effluents de la station d'épuration de Frégeneuil attribué au groupement OPURE (mandataire), SMBA VIGIER (co-traitant Génie civil) – ZA La Séguinie – 24480 LE BUISSON DE CADOUIN, ayant pour objet des travaux supplémentaires d'un montant en plus-value de 28 441,70 € HT.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer l'avenant n° 2.

**D'INSCRIRE** la dépense au budget annexe assainissement, n° d'opération 201401 – imputation 2312, 2313, 2315.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>05 février 2019</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>05 février 2019</b>



Direction des Ressources  
Service commun de la commande publique  
25 boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX  
téléphone : 05 45 38 69 84 - Télécopie : 05 45 38 60 85

## **DELESTAGE DE LA STATION D'EPURATION DE GOND-PONTOUVRE VERS LA STATION D'EPURATION D'ANGOULEME FREGENEUIL**

### **Appel d'offres ouvert Lot n°1 : Pompage**

#### **Avenant n°2**

#### **IDENTIFIANT DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME  
25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME CEDEX

représentée par Monsieur Jean-François DAURE, Président, autorisé à signer le présent avenant  
par délibération n°                      en date du                      .

#### **TITULAIRE DU MARCHÉ**

##### **GROUPEMENT OPURE AGENCE SUD (mandataire)**

SAS  
ZA La Seguinie  
24480 LE BUISSON DE CADOUIN

Numéro SIRET : 311 360 432 00075  
Code APE : 4312 A  
Immatriculée au RCS de Bergerac sous le n° 311 360 432  
Représenté par M. Mathieu PRADERIE, Directeur Commercial

##### **SMBA VIGIER (cotraitant)**

SARL  
Chemin de Boisrond – ZAC de la Varenne  
17430 TONNAY CHARENTE

Numéro SIRET : 330 895 608 00033  
Code APE : 4221 Z  
Immatriculée au RCS de La Rochelle sous le n° 330 895 608  
Représentée par M. Bertrand BOURDEAU, Directeur d'Agence

#### **IMPUTATION BUDGETAIRE**

2312, 2313, 2315 opération n° 20141

#### **DATE DE SIGNATURE ET DE NOTIFICATION DU MARCHÉ**

Date de signature du marché : 20.06.2018

Date de notification du marché : 27.06.2018  
N° du marché : 17-86

### **MONTANT DU MARCHÉ**

Tranche ferme :	2 088 516,00 € HT
Tranche optionnelle :	4 800,00 € HT
Variante 1 :	36 200,00 € HT
Variante 2 :	39 800,00 € HT
Variante 3 :	13 200,00 € HT

La tranche optionnelle n'est encore pas affermie, le montant total du marché est donc de 2 117 716,00 € HT.

### **AVENANTS PRECEDENTS**

Par délibération n° 113B en date du 08 novembre 2019, le bureau communautaire a approuvé un avenant n° 1 ayant pour objet le remplacement de l'indice 281000 par l'indice 010534707. Cet avenant n'a eu aucune incidence financière.

### **OBJET ET JUSTIFICATIONS DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet la reprise des bétons existants et leur protection par la mise en place une résine anti H2S afin de pérenniser l'ouvrage de SOCHAC.

Il n'est pas prévu au marché la reprise du béton de la bache de stockage des eaux usées et la protection. Il était prévu :

- L'enlèvement des équipements existants (pompes, robinetteries, passerelle, ferrailles) ;
- La mise en place de nouveaux équipements (pompes, barres de guidage etc...) ;
- Les modifications hydrauliques (conduite gravitaire, conduites de refoulement, débitmètre...) ;
- La mise en place d'une chambre à vanne ;
- Les modifications électriques et d'automatisme.

Il a été constaté lors du nettoyage de la bache avec l'entreprise que l'état superficiel du béton était moyen. De plus, une reprise du radier pour obtenir une forme de pente correcte et mettre en place les nouvelles pompes, est nécessaire.

Il est donc prévu pour obtenir un support sain pour la mise en place du revêtement d'étanchéité en résine époxy armé et anti H2S :

- le décapage en haute pression des surfaces à traiter (voiles et sous face de la couverture) ;
- la reprise des bétons et des ferrailles apparentes pour avoir une surface saine.

Il est prévu de mettre en place du béton en fond de radier avec la pente nécessaire.

Dans la prestation, il est prévu les essais et contrôles pour la vérification de la bonne exécution des travaux.

Impact de la modification sur le projet :

<b>Incidences</b>	<b>Descriptif</b>
Sur les autres parties ou ouvrages	S.O
Sur la qualité des matériaux ou des équipements	Amélioration sur la protection du béton de la bache.
Sur la mise en œuvre des matériaux et équipements	S.O
Sur les performances et garanties souscrites	S.O
Sur l'exploitation des ouvrages	S.O
Sur la fiabilisation des installations	S.O
Sur la sécurité des installations	S.O

Les délais du marché initial sont les suivants :

Période de préparation des travaux :	3 Mois
Délai total de construction	4 Mois
Période de mise en service	1 Mois
Période d'observation	6 Mois
<b>Délai total</b>	<b>14 Mois</b>

Le délai est augmenté de 5 semaines.

Les nouveaux délais du marché sont les suivants :

Période de préparation des travaux :	3 Mois
Délai total de construction	5 Mois 1 semaine
Période de mise en service	1 Mois
Période d'observation	6 Mois
<b>Délai total</b>	<b>15 Mois 1 semaine</b>

Le montant de ces travaux en plus-value est de 29 020,83 € HT.

### **NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ**

Conformément à l'article 140 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il convient pour le calcul des modifications de tenir compte de la mise en œuvre de la clause de variation des prix. Par conséquent, il convient de ramener le devis établi par l'entreprise au mois Mo afin d'établir ce calcul.

Considérant :

- Que les indices afférents au lot n°1 sont :
  - ✓ ICHT-IME (30 %)
    - Au mois Mo (Août 2017) : 119,3
    - dernier indice connu à la date d'établissement du devis soit le 23/11/2018 : 122,2
  - ✓ BT47 (20%)
    - Au mois Mo (Août 2017) : 106,8
    - dernier indice connu à la date d'établissement du devis soit le 23/11/2018 : 109,1
  - ✓ ING (20%)
    - Au mois Mo (Août 2017) : 111,3
    - dernier indice connu à la date d'établissement du devis soit le 23/11/2018 : 114,5
  - ✓ 281000 puis 010534707 (30%)
    - Au mois Mo (Août 2017) : 107,8
    - dernier indice connu à la date d'établissement du devis soit le 23/11/2018 : 103,2 avec coefficient de raccordement 1,0552 : 108,90
- que les prix au mois du devis sont de : 29 020,83 € HT

Le calcul est le suivant :

✓ ICHT-IME (30 %)  
 $(29\ 020,83 \times 119,3/122,2) \times 0,3 = 8\ 499,64 \text{ € HT}$

✓ BT47 (20%)  
 $(29\ 020,83 \times 106,8/109,1) \times 0,2 = 5\ 681,80 \text{ € HT}$

✓ ING (20%)  
 $(29\ 020,83 \times 111,3/114,5) \times 0,2 = 5\ 641,95 \text{ € HT}$

✓ 281000 puis 010534707 (30%)  
 $(29\ 020,83 \times 107,8/108,9) \times 0,3 = 8\ 618,31 \text{ € HT}$

$8\ 499,64 + 5\ 681,80 + 5\ 641,95 + 8\ 618,31 = 28\ 441,70 \text{ € HT}$

Ainsi, le montant du devis, ramené au mois Mo (Août 2017) pour les nouveaux prix est de 28 441,70 €HT. Le calcul des révisions conformément à l'article 4. « Variation des prix » du CCAP du marché s'appliquera donc sur le montant suivant : 28 441,70 €HT

Le nouveau montant du marché est donc de :

	€ HT	€ TVA	€ TTC
Montant initial du marché (Tranche ferme + 3 variantes)	2 117 716,00	423 543,20	2 541 259,20
Montant de l'avenant n°1	0,00	0,00	0,00
Montant de l'avenant n° 2	28 441,70	5 688,34	34 130,04
Nouveau montant du marché	2 146 157,70	429 231,54	2 575 389,24

Le présent avenant fait passer le montant du marché de 2 117 716,00 € HT à 2 146 157,70 € HT ce qui représente une augmentation de 1,34 %.

## **DISPOSITIONS FINALES**

Les dispositions du présent avenant prennent effet le jour de sa notification.

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas d'incompatibilité.

## **SIGNATURES**

Fait en un seul original à \_\_\_\_\_, le  
Signature du titulaire

ANGOULEME, le

Le Pouvoir adjudicateur  
P/ le Président, la Vice-Présidente

Fabienne GODICHAUD